

Le Plo de Moussigny :

UN COMPLEXE COMMERCIAL ET TOURISTIQUE

Jeudi 23 juin, en fin d'après-midi, M. Edouard Peyre, maire adjoint (maire de la commune libre de Vailhauzy), présidait aux côtés de M. Jean Bonal, une remise de prix aux établissements « Bradorama ». M. et Mme Louis Mallevialle de Millau ont gagné un voyage aux Baléares, qu'ils effectueront au mois d'octobre.

M. Peyre a profité de cette circonstance pour faire l'historique du « Plo de Moussigny » : quelques parcelles de terre en friche où l'orge arrivait à « survivre ».

En 1969, Christian Saunier arriva et construisit un centre équestre, puis un restaurant avec vue panoramique sur le manège, ensuite une discothèque.

Le restaurant fut repris par Mme Galant, il y a quelques années : une halte gastronomique dont la réputation

a dépassé les frontières de la région.

« Fanou » est à la tête d'une discothèque, « le temple de la nuit » des jeunes St-Affricains et Millavois.

Christian Saunier, depuis quatre mois, a ouvert un commerce à l'enseigne de « Bradorama » où l'on réalise de bonnes affaires.

« Le complexe du « Plo » (commercial) est une très bonne chose pour St-Affrique », a souligné le maire adjoint, très attaché à ce coin de terre de Vailhauzy.

M. Peyre n'a pas manqué de féliciter Christian Saunier et son épouse qui réussissent tout ce qu'ils entreprennent. Comme il a complimenté les heureux gagnants du séjour aux Baléares qui souhaitaient s'y rendre un jour, maintenant qu'ils sont à la retraite !

1 septembre 1988

Attentat à la discothèque du Plô de Moussigny

4 CAMBRIOLAGES, LA MEME NUIT, A SAINT-AFFRIQUE



*Au premier plan, la R 21 (ou ce qu'il en reste).
L'entrée de la discothèque n'est plus que gravas enchevêtrés.*

Juste un peu plus de 15 jours après la tentative d'incendie (c'était le 23 février), la discothèque du Plô de Moussigny a été la cible, dans la nuit du mardi 13 au mercredi 14 mars, d'un attentat à la bombe.

Peu après minuit, une voiture contenant une forte charge d'explosif a pulvérisé l'entrée de la boîte de nuit, détruisant, par la même occasion, le dépôt du restaurant de Mme Galant, contenant une grande

partie de son stock et de sa cave. Cette dernière et son personnel avaient quitté le restaurant 20 minutes avant l'explosion.

Il semble que les auteurs de l'attentat aient attendu leur départ pour opérer.

Les dégâts apparents sont impressionnants, mais la puissance de la charge était telle que le reste du bâtiment s'est lézardé en de nombreux endroits.

(Suite en page 2)

Le magasin « Bradorama », de M. Saunier, a également été très endommagé.

C'était, bien entendu, le grand branle-bas de combat, cette nuit et ce matin, chez les sapeurs-pompiers, les gendarmes et les responsables municipaux.

Etant donné la « tombée du journal », des éléments nous manquent. Nous reviendrons donc sur cet « attentat » (il n'y a pas d'autre mot) la semaine prochaine.

En ce qui concerne les mobiles de cet acte, ils restent, pour l'instant, inexplicables, bien que la répétition de tels agissements puissent orienter les recherches de la gendarmerie.

16 mars 1990